

II

LES SOURCES

Les données archéologiques

---

**L'inventaire archéologique et la base de données Patriarche  
du Ministère de la Culture**

---

Aurélie Schneider

Service régional de l'archéologie du Centre

avec la collaboration de Pascal Alilaire et Viviane Aubourg, Service régional de l'archéologie du Centre  
2012

**L'inventaire archéologique**

Des premières ébauches d'inventaire dans les années 1960 jusqu'à une consécration législative en 2001, l'objectif de l'inventaire archéologique a toujours été le même. Premièrement, un recensement méthodique de l'ensemble des traces des activités humaines permet d'avoir une connaissance aussi complète que possible des lieux d'implantation humaine depuis la Préhistoire ancienne. Deuxièmement, cet inventaire doit servir de base à la programmation de la recherche et à une véritable politique d'archéologie préventive en suscitant des études de territoires ou de thématiques, en définissant les sites à protéger, à étudier ou à mettre en réserve.

Le Code du Patrimoine article L 522-5 (qui reprend les termes de la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée depuis en 2003 et 2004) indique : " Avec le concours des établissements publics ayant des activités de recherche archéologique et des collectivités territoriales, l'État dresse et met à jour la carte archéologique nationale. Cette carte rassemble et ordonne pour l'ensemble du territoire national les données archéologiques disponibles. "

Dans ce cadre, les Services régionaux de l'archéologie (tout comme le DRASSM - Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-marines) peuvent conduire leurs propres enquêtes ou bien susciter et soutenir des programmes de prospection thématique ou diachronique exécutés par des archéologues professionnels ou bénévoles (SCHNEIDER A. 2014).

L'inventaire n'est qu'une étape qui doit nécessairement être suivie d'une analyse des données, du recoupement avec d'autres études ou de la mise en place d'études thématiques. Les agents chargés

de la " carte archéologique " au Service régional de l'archéologie poursuivent ce travail de recherche documentaire, d'analyse et de hiérarchisation des données au quotidien.

L'inventaire archéologique, outil de recherche et outil quotidien de gestion du territoire, forme donc une base de données en permanente évolution qui nécessite la mise en place d'outils de normalisation et de consultation. Plusieurs systèmes se sont succédé jusqu'à l'introduction de l'application actuelle " Patriarche ".

**Patriarche, un outil national avec une déclinaison régionale**

L'application informatique des Services régionaux de l'archéologie, Patriarche, comprend une base de données, un logiciel de requête et un système d'information géographique. Elle permet de connaître l'ensemble des données archéologiques disponibles sur le territoire national : 26 bases locales (celles des 25 SRA et celle du DRASSM) sont en effet rassemblées dans une base nationale consultable par les services raccordés au réseau du Ministère. Les données sont organisées en quatre grands ensembles reliés entre eux : les entités archéologiques, les sources documentaires, les protections réglementaires et les opérations archéologiques. Le traitement de ces données et leur visualisation sous forme de cartes permet de produire un état des connaissances pour des usages variés : recherche, administration, diffusion documentaire, suivi de l'aménagement du territoire.

La représentation est généralement en deux dimensions, mais un rendu 3D ou une animation présentant des variations temporelles sur un territoire sont possibles.

Patriarche a pris la suite en 2002 d'une application plus ancienne du Ministère de la Culture, la base de données DRACAR qui n'est plus active désormais. Ces deux bases fonctionnent sur des normes nationales d'indexation différentes et complémentaires : le site et l'entité archéologique (n° de département/n° de commune/n° d'ordre dans la commune). Le site est avant tout défini par une localisation topographique, tandis que l'entité archéologique correspond à " un ensemble cohérent de vestiges présentant une unité chronologique et/ou fonctionnelle (pouvant avoir perduré dans le temps) sur un espace donné ". Ainsi, un site peut être décrit par plusieurs entités archéologiques, une entité archéologique pouvant être aussi bien un site archéologique majeur très bien documenté, un groupe de structures contemporaines dont l'interprétation fonctionnelle n'est pas reconnue, un lot de mobilier voire un objet remarquable.

La consultation de Patriarche reste actuellement à usage interne des services du Ministère de la Culture qui en fournissent des extraits aux chercheurs, étudiants et archéologues effectuant des recherches sur un territoire et une problématique ciblée. À court terme, Patriarche devrait être consultable par les autres

services publics d'archéologie préventive (qui ont pour mission de participer à son enrichissement) ainsi que par le grand public, selon des modalités d'accès définis par des conventions.

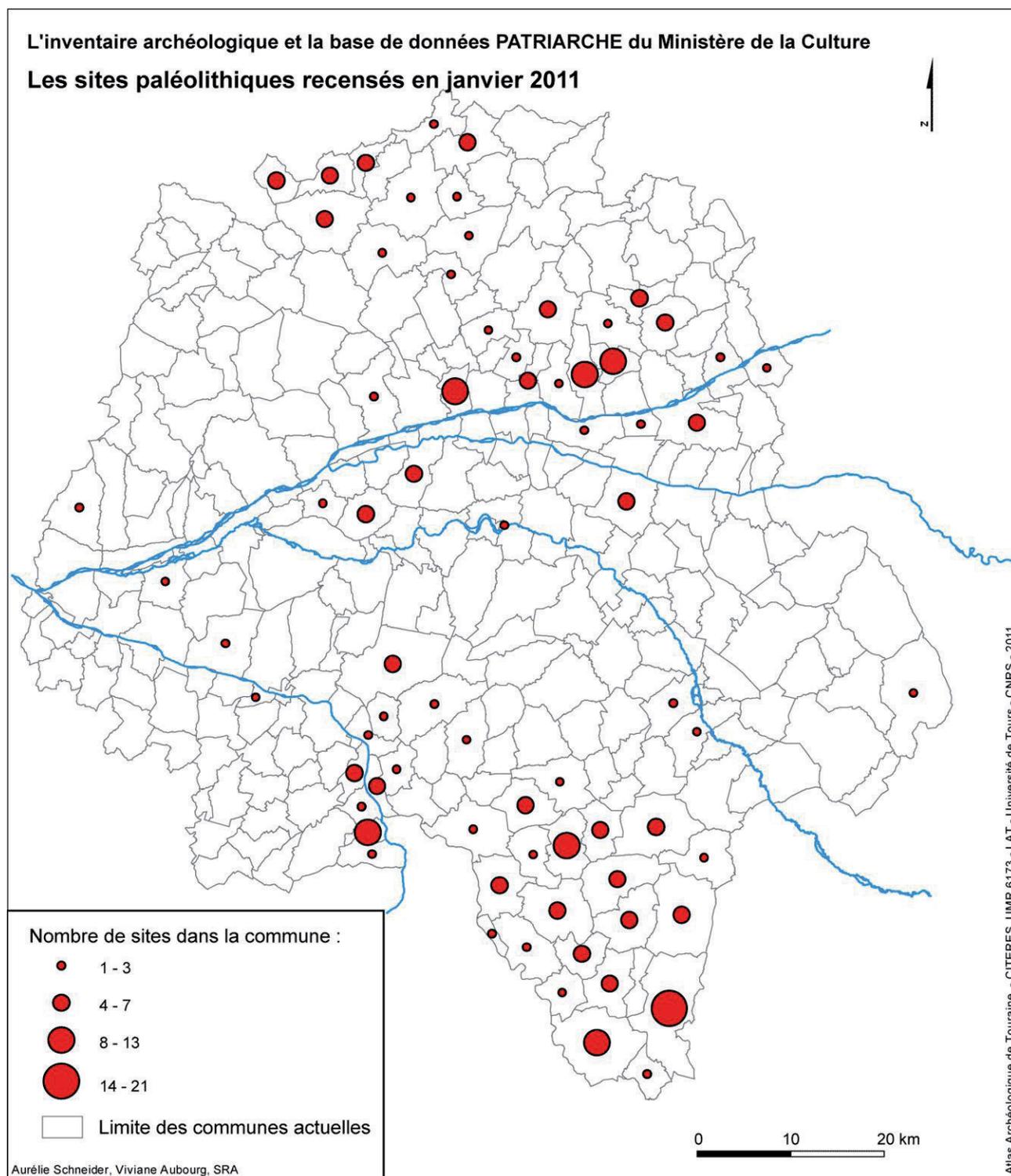
## Bibliographie

SCHNEIDER A. 2014 [2011]

Schneider A. - Les opérations cantonales de prospection-inventaire du Service régional de l'archéologie du Centre, in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=35>, 2011.

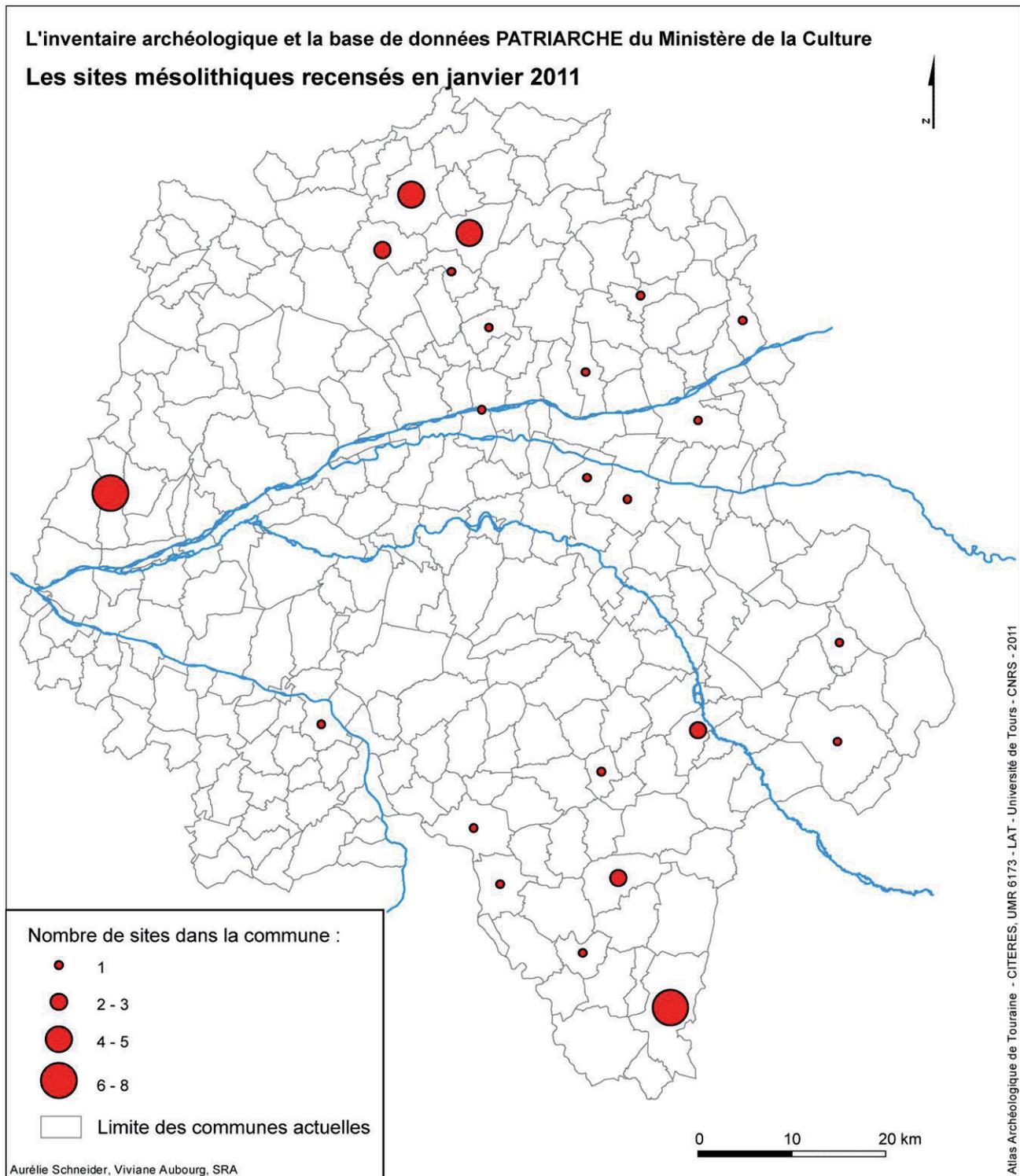
ZADORA-RIO 2014d [2013]

Zadora-Rio É. - Les lieux mentionnés dans les sources écrites médiévales entre la fin du 4<sup>e</sup> et la fin du 12<sup>e</sup> s., in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=34>, 2013.

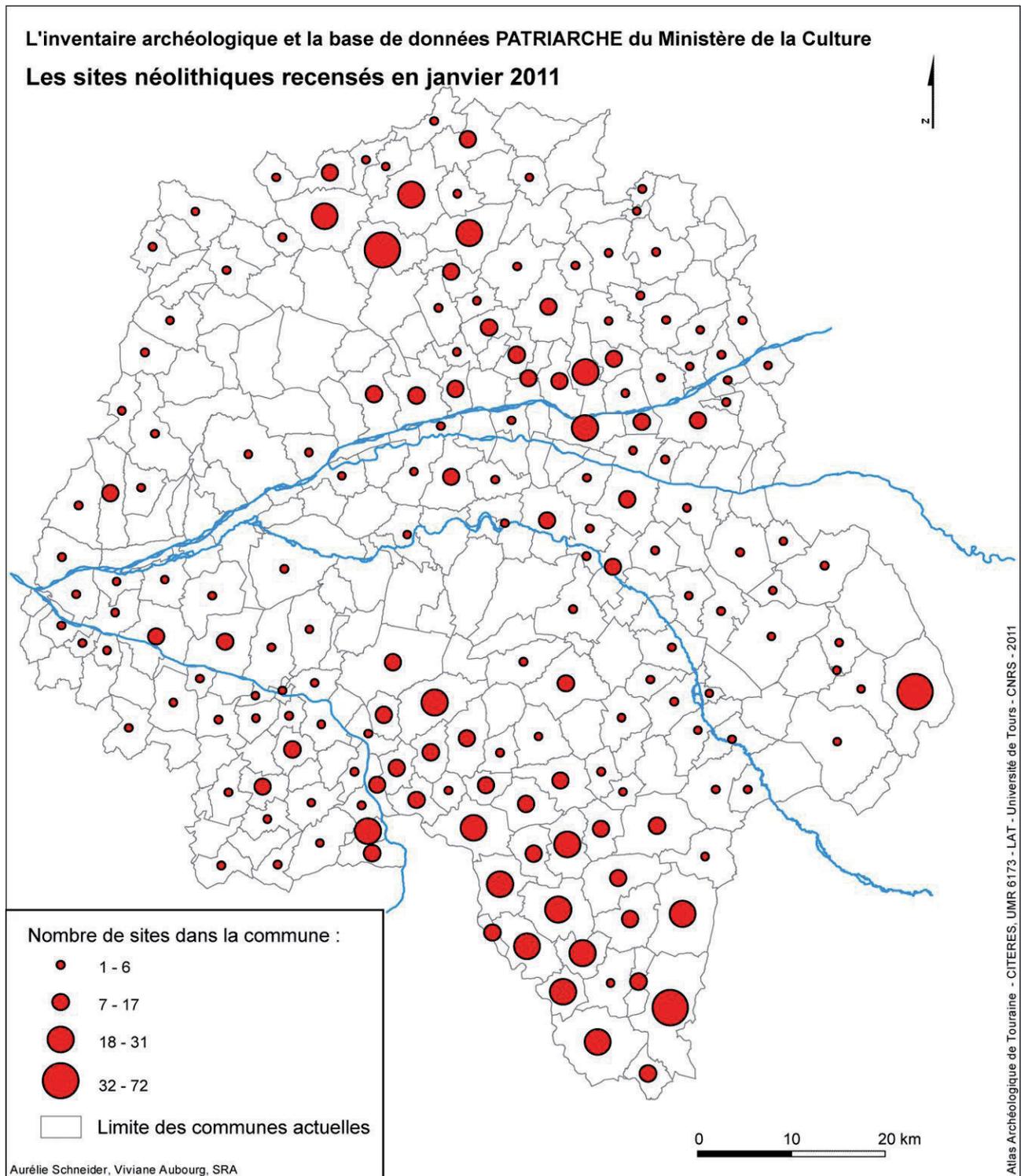


**Carte 1.** Les cartes 1 à 9 présentent, par grandes périodes chronologiques, du Paléolithique aux Temps modernes, la densité par commune des sites archéologiques recensés dans la base de données Patriarche. La carte 10 présente la totalité des sites recensés, toutes périodes confondues.

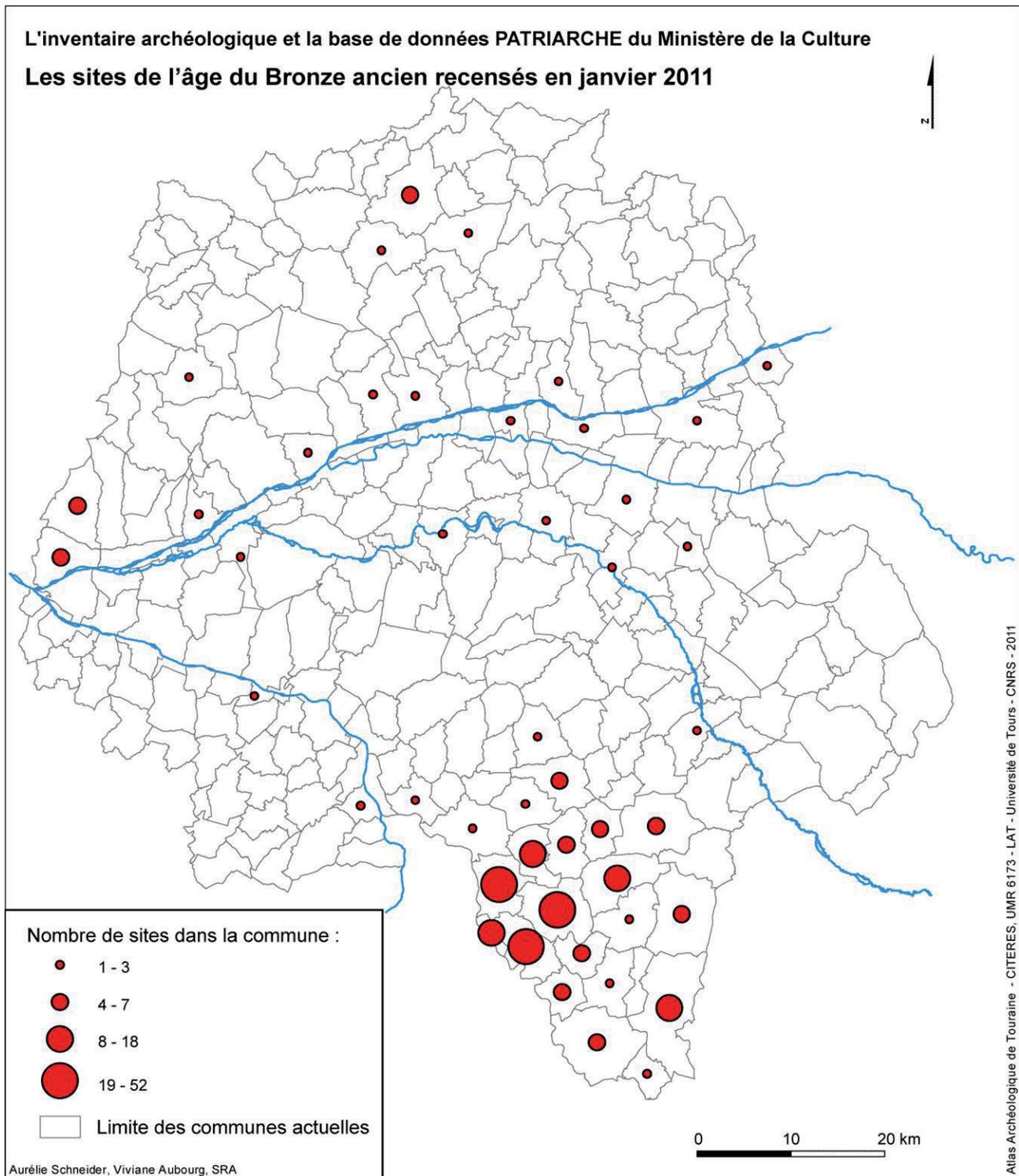
Les 281 sites enregistrés pour le Paléolithique à la date de rédaction de la notice représentent, pour la plupart, des concentrations d'objets en silex découverts en surface, et dans quelques cas, des fouilles de grottes ou de sites de plein air. Leur concentration dans le sud de la Touraine reflète l'importance des recherches conduites depuis plusieurs décennies autour du Grand-Pressigny.



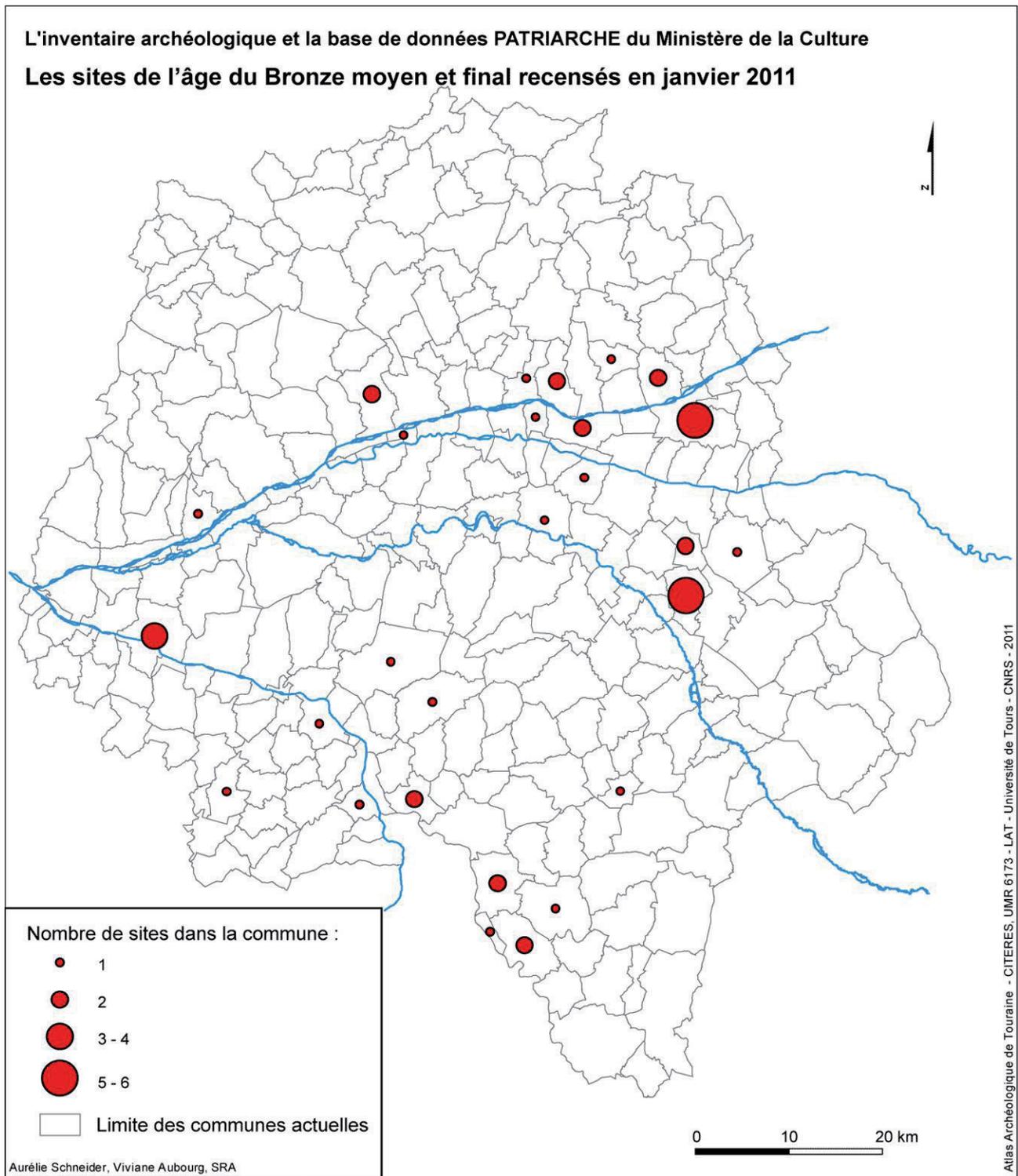
**Carte 2.** La rareté des sites du Mésolithique (47 sites seulement pour une période couvrant au moins 3 millénaires, de -9000 à -6000) reflète la difficulté d'identification des traces d'occupation de cette époque.



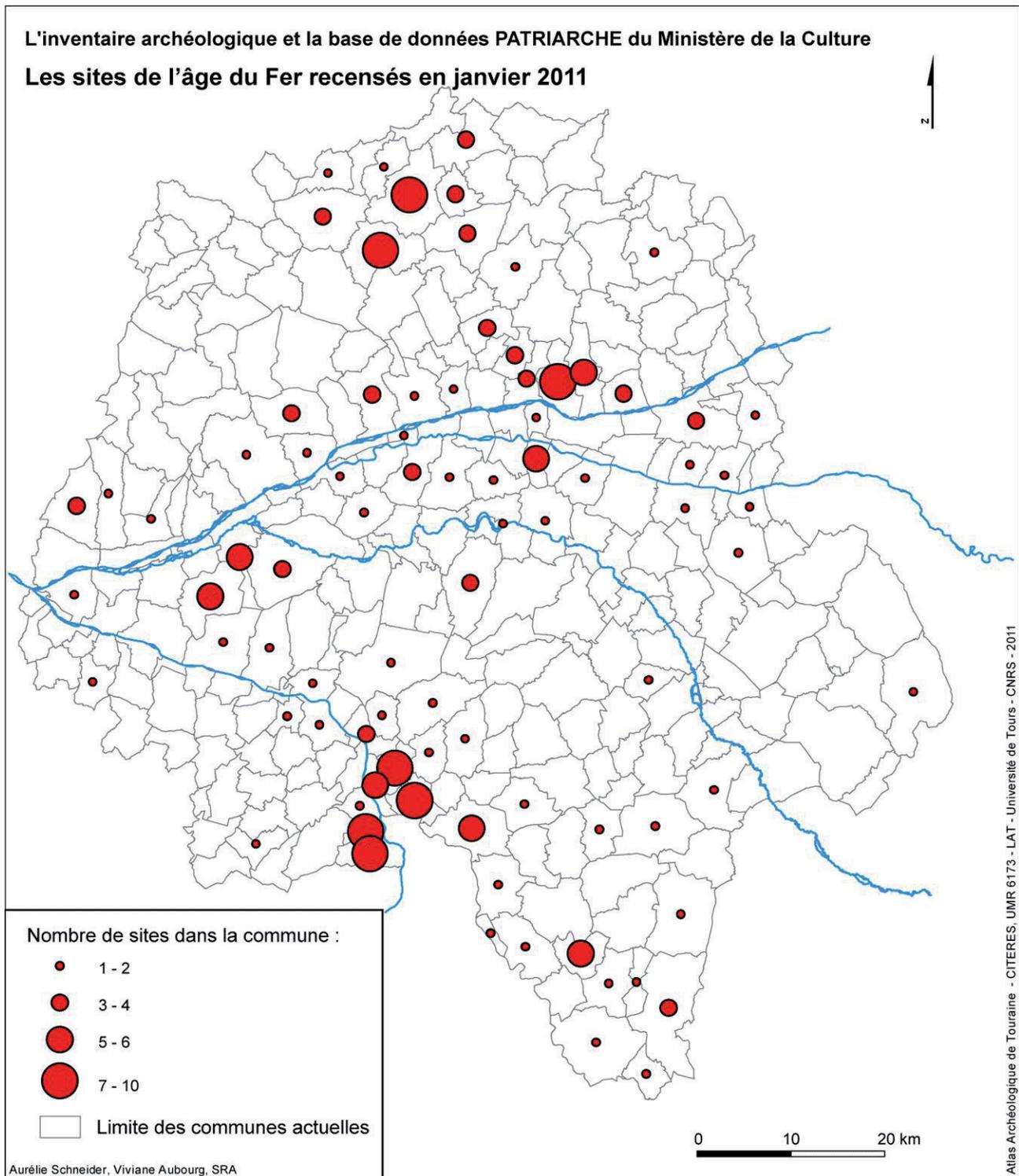
**Carte 3.** Avec 1303 sites recensés dans Patriarche, le Néolithique peut apparaître comme la période la mieux renseignée, mais la plupart d'entre eux représentent des découvertes en surface de tessons et surtout d'outils en silex, réduites à quelques éléments souvent difficiles à interpréter et à dater avec un minimum de précision. Leur densité dans le sud de la Touraine reflète l'intensité des recherches conduites sur les ateliers de taille autour du Grand-Pressigny.



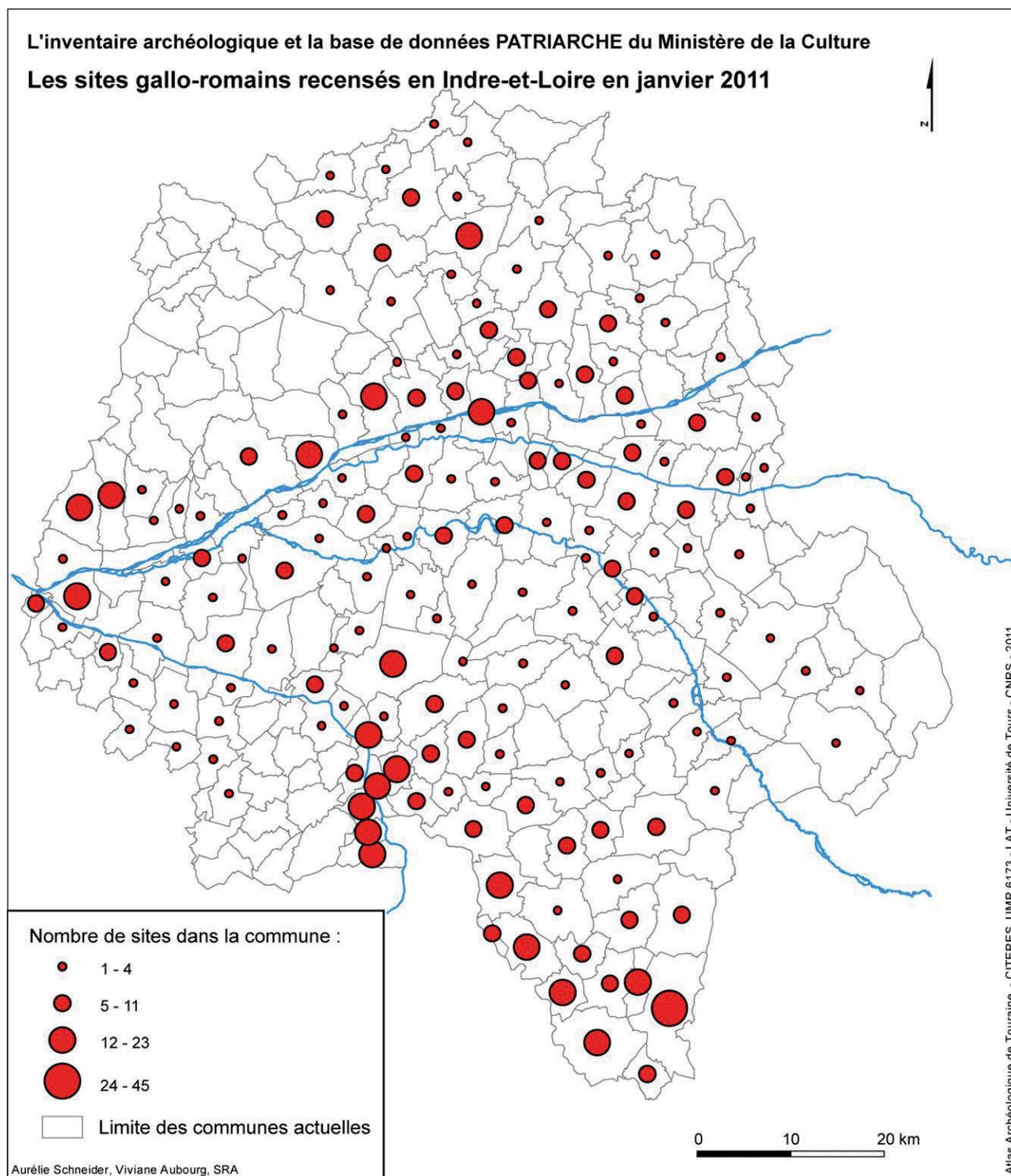
**Carte 4.** 296 sites sont enregistrés pour l'âge du Bronze ancien. Les découvertes anciennes, principalement constituées d'objets métalliques, ont été considérablement enrichies grâce aux opérations d'archéologie préventive des dernières décennies. La concentration des sites recensés au sud de la Touraine est notable.



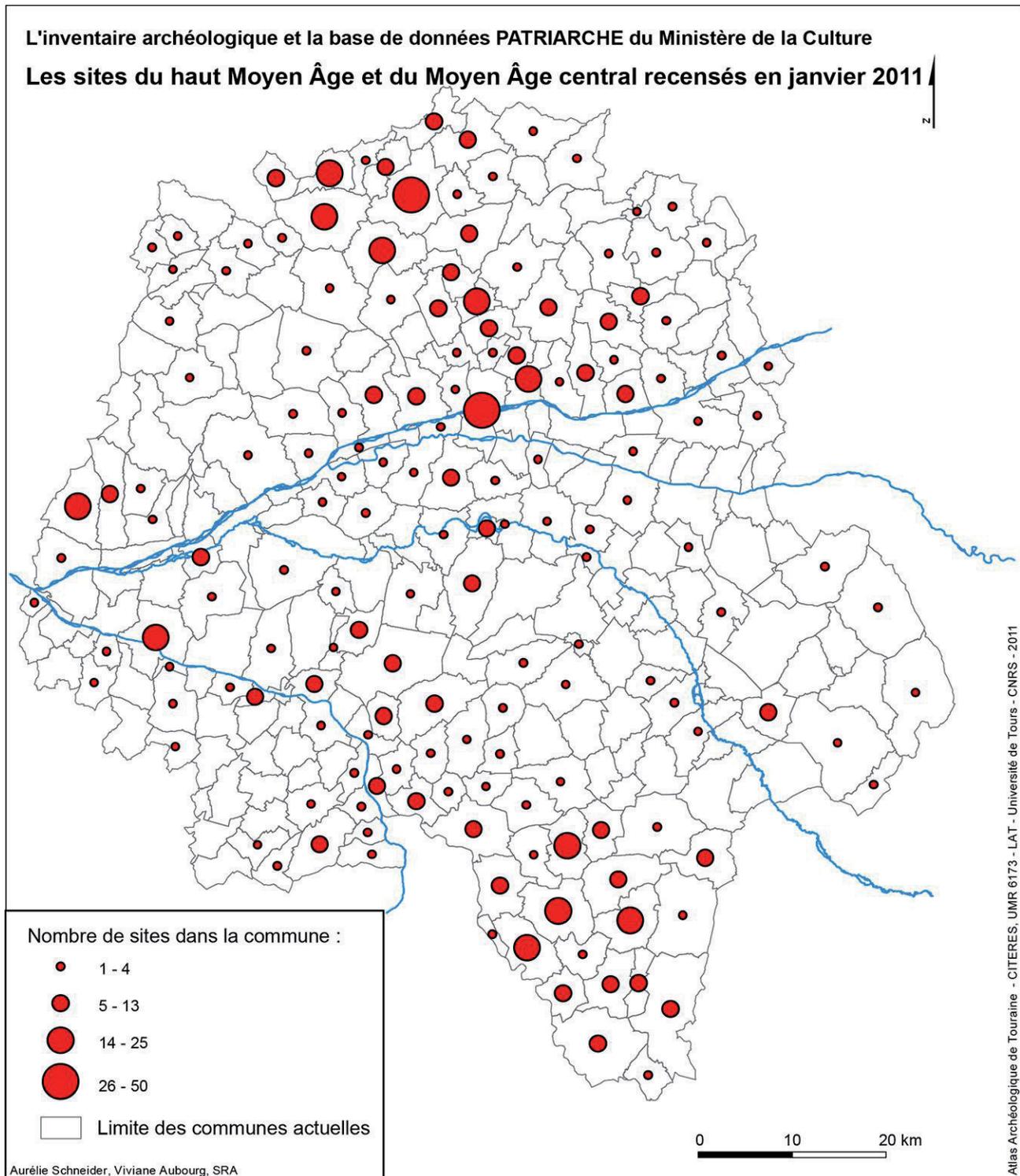
**Carte 5.** 47 sites de l'âge du Bronze moyen et final sont recensés dans Patriarche, beaucoup moins que pour le Bronze ancien, sans qu'on puisse en conclure pour autant à une baisse démographique.



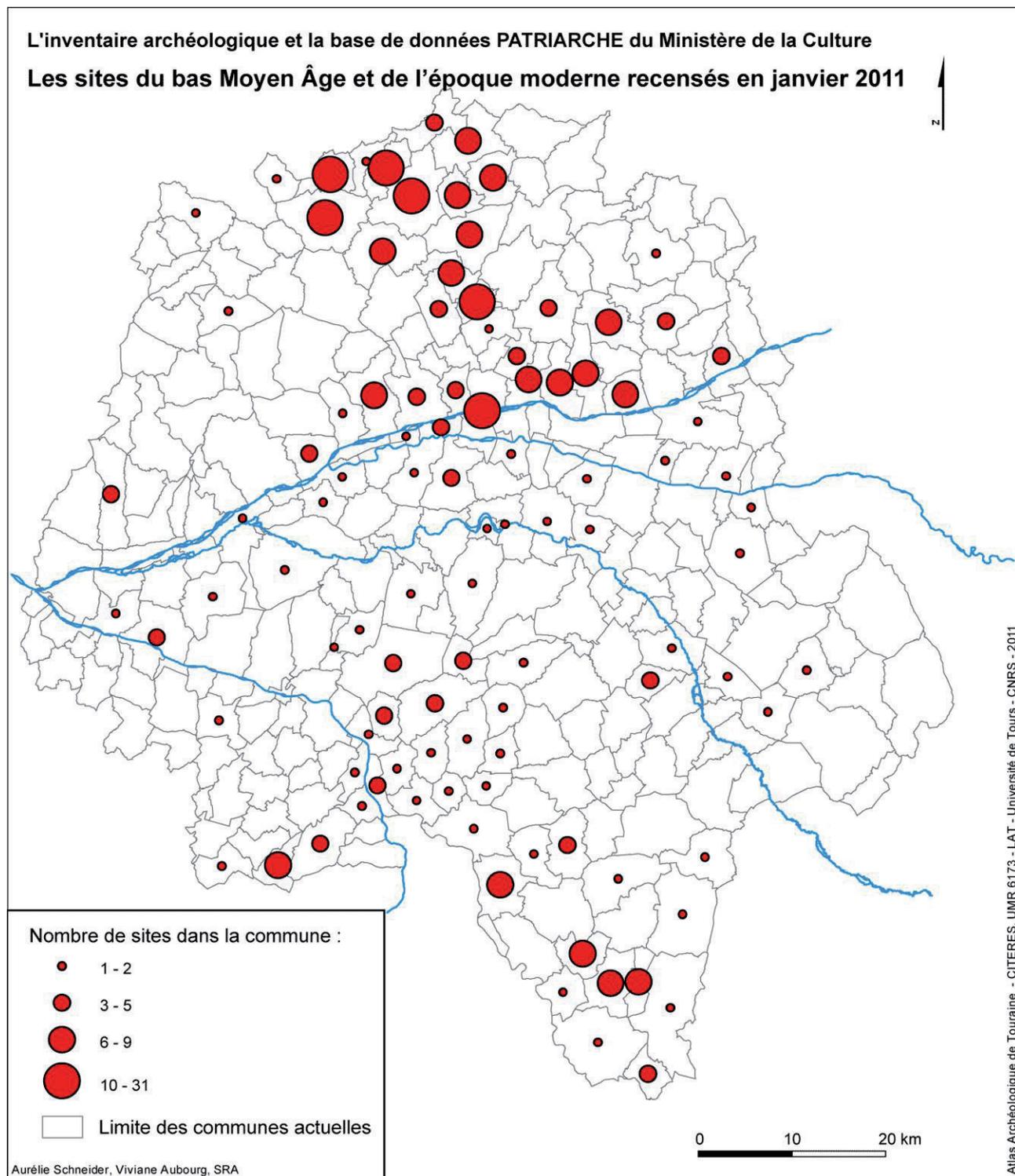
**Carte 6.** 227 sites sont recensés dans Patriarche pour l'âge du Fer. Ce nombre comprend des sites repérés en prospection aérienne ou au sol, mais aussi de nombreuses fouilles d'établissements ruraux réalisées dans le cadre des opérations d'archéologie préventive sur les grands tracés autoroutiers.



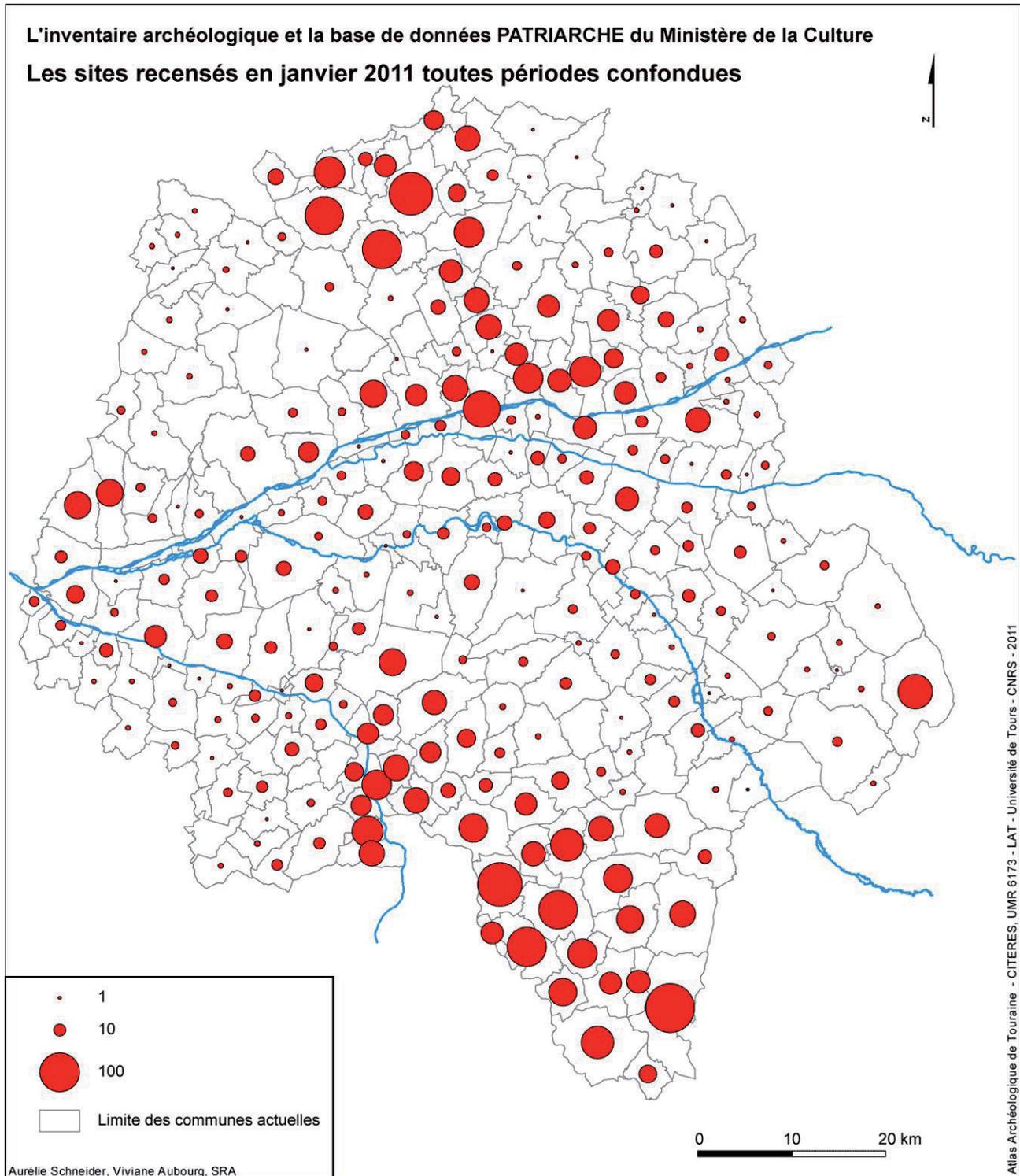
**Carte 7.** 892 sites gallo-romains sont enregistrés dans Patriarche. Compte-tenu de la brièveté de la période (4 siècles), c'est certainement celle qui est la mieux renseignée. La fréquence des constructions en maçonnerie et des toitures en tuiles rend les vestiges de cette époque particulièrement visibles et faciles à identifier en prospection aérienne ou au sol.



**Carte 8.** 811 sites du haut Moyen Âge (5<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> s.) et du Moyen Âge central (11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> s.) sont recensés dans Patriarche. Cette carte peut être confrontée avec la carte des lieux mentionnés dans les sources écrites pendant la même période (ZADORA-RIO 2014d). Les sites du haut Moyen Âge, construits le plus souvent en bois et en terre, sont peu visibles en prospection, et leur découverte récente est largement due à l'archéologie préventive.



**Carte 9.** 405 sites sont enregistrés dans Patriarche pour le bas Moyen Âge et l'époque moderne. C'est certainement la période pour laquelle la distorsion entre les données enregistrées dans Patriarche et les sites connus est la plus grande puisque parmi les innombrables églises, châteaux, bâtiments civils encore en élévation, Patriarche ne recense que ceux qui ont donné lieu à des opérations archéologiques.



**Carte 10.** La carte de répartition des sites par commune, toutes périodes confondues, fait bien apparaître les zones d'étude privilégiées. Les zones de fortes densités sont presque superposables à la carte des opérations de prospection-inventaire conduites par le Service régional de l'archéologie (SCHNEIDER A. 2014), et elles reflètent également l'impact des grands aménagements du territoire. Les communes peu ou pas renseignées représentent des secteurs qui n'ont pas fait l'objet de prospections, ni donné lieu à des opérations d'archéologie préventive.